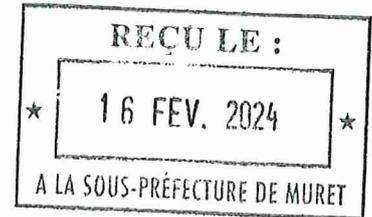


MAIRIE
DU
FOUSSERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 février 2024



DOSSIER N° 2024-08 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

L'an deux mille vingt-quatre, le six février, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le trois janvier, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19		VOTANTS : 19
<u>PRESENTS : 11</u>	MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - Mme BENAZET Nadine - M. DAURE Nicolas - Mme DUTREICH Nicole - MM. FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - Mmes LAFARGUE Claudine - NAUSSAC Frédérique - PERONNET Odile - TORILLON Martine.	
<u>ABSENTS : 08</u>	M. BELMONTE José ayant donné procuration à Mme LAFARGUE C. M. BOST Romain ayant donné procuration à M. DAURE N. M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY J.-S. Mme CAPOUL Sabine ayant donné procuration à Mme PERONNET O. Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à Mme NAUSSAC F. M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à Mme DUTREICH N. M. MARTINIE Laurent ayant donné procuration à M. FRONTEAU J. M. VILLEMUR Frédéric ayant donné procuration à M. BAÑULS C.	

SECRETARE DE SEANCE : M. BAÑULS Cédric.

M. le Maire rappelle que la composition des commissions municipales avait été fixée en début de mandat en 2021. Malheureusement, depuis lors deux départs ont été à déplorer : celui d'Anny MENDONCA, en raison de son décès, et celui d'Aurélié GREGORUTTI, pour cause de déménagement.

Il s'agit pour le groupe majoritaire de remplacer ces deux anciennes élues au sein de certaines commissions dans lesquelles elles s'étaient investies

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET MARCHES

Membres : M. BELMONTE José - Mmes LAFARGUE Claudine - PERONNET Odile - M. VILLEMUR Frédéric - Mme BENAZET Nadine.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION

Membres : Mme DROCOURT Angélique - M. FRONTEAU Joris - M. LIGONNIERE Vincent - Mme LAFARGUE Claudine - M. GALIAY Jean-Sébastien.

COMMISSION DE LA CULTURE

Sous-Commissions : Service Culture, Patrimoine Historique, Tourisme

Membres : M. BAÑULS Cédric - Mmes CAPOUL Sabine - M. FRONTEAU Joris - Mmes NAUSSAC Frédérique - TORILLON Martine.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 - Téléphone : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

MAIRIE DU FOUSSERET / Tel : 05 61 98 50 10 / Fax : 05 61 98 59 90 / dgs@mairie-lefousseret.fr

COMMISSION DU PATRIMOINE ANCIEN ET TOURISME

Sous-Commissions : Matériel municipal, Patrimoine bâti, Urbanisme, Voirie, Environnement.

Membres : Mme CAPOUL Sabine - M. *DAURE Nicolas* - Mmes LAFARGUE Claudine - PERONNET Odile - M. BOULINEAU Christophe

COMMISSION DU PATRIMOINE ET TERRITOIRE COMMUNAL

Sous-Commissions : Matériel municipal, Patrimoine bâti, Urbanisme, Voirie, Environnement.

Membres : MM. BAÑULS Cédric - BELMONTE José - Mme *CAPOUL Sabine* - DAURE Nicolas - NAUSSAC Frédérique - MM. VILLEMUR Frédéric - BOULINEAU Christophe.

COMMISSION DU SCOLAIRE

Sous-Commissions : Ecoles, (Petite enfance, Enfance et jeunesse), secondaire, transports scolaires

Membres : Mmes CAPOUL Sabine - MM. *FRONTEAU Joris* - LIGONNIERE Vincent - Mmes Odile PERONNET - BENAZET Nadine.

COMMISSION DU SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE

Sous-Commissions : CCAS - Personnes vulnérables - Action sociale 3CG

Membres : M. *BAÑULS Cédric* - Mmes CAPOUL Sabine - *DUTREICH Nicole* - M. LIGONNIERE Vincent - Mmes PERONNET Odile - TORILLON Martine.

COMMISSION DU SUIVI DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES

Sous-Commission Environnement 3CG, Solidarité 3CG, Tourisme 3CG

Membres : M. *BAÑULS Cédric* - Mmes LAFARGUE Claudine - M. GALIAY Jean-Sébastien.

Les candidatures apparaissent en italique et en gras. M. Le Maire propose la validation de ces candidatures.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

ARTICLE 1 : D'approuver la désignation des conseillers municipaux au sein des commissions comme indiqué ci-dessus.

ARTICLE 2 : de transmettre la présente délibération à Monsieur Le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 08 février 2024.

Le Maire,

Pierre LAGARRIGUE

